



## Comité départemental Ufolep Creuse Réglementation départementale CycloSPORT 2025

### CALENDRIER :

Le calendrier sera établi dans le plus grand souci d'équité entre les clubs. Il devra notamment préciser : le type de l'épreuve, les catégories admises, les distances, la date, les coordonnées d'un responsable.

**Toute épreuve n'ayant pas reçu l'aval du Comité Directeur ou ne respectant pas la législation ne pourra se dérouler sous l'égide de l'UFOLEP.**

### LA LICENCE :

Même si elle est individuelle, **la licence ufolep ne peut être délivrée qu'au titre d'une association.**

Elle est valable du 1<sup>er</sup> Septembre au 31 Août de l'année suivante.

Toute personne occupant un poste de dirigeant ou de commissaire doit être titulaire d'une licence UFOLEP en cours de validité.

### CARTE SPORTIVE CYCLOSPORT :

**La pratique du cycloSPORT nécessite, en plus de la licence, une carte de Compétiteur à demander par l'intermédiaire de votre club à UFOLEP 23 ( cf coordonnées ci-dessous)**

**Remarque** – Même à l'essai, un cycloSPORTIF ne peut courir occasionnellement dans une catégorie supérieure. Si un cycloSPORTIF veut « essayer » dans une catégorie supérieure, il devra terminer la saison dans cette catégorie.

Les demandes de carte cycloSPORT sont à adresser à **UFOLEP 23 12 rue de Londres 23000 GUERET. Joindre impérativement une enveloppe suffisamment affranchie pour le retour.**

### ATTENTION !!

Les coureurs FFC ou FSGT pratiquant plusieurs activités (Route- Cyclocross- VTT) peuvent avoir des catégories différentes selon l'activité pratiquée.

Pour l'accueil et l'attribution de la carte Ufolep spécifique à l'activité, il faut impérativement tenir compte de la catégorie FFC ou FSGT dans l'activité pour laquelle le (la) licencié(e) FFC souhaite venir en Ufolep. (Un licencié peut être refusé en ufolep pour la route mais accepté en VTT).



**INFORMATIONS PASS : PASS Payant pour le CycloSPORT**

## LE PASS CYCLOSPORT SAISON 2025 (disponible 1er janvier 2025)

### AVERTISSEMENT

Un PASS ne peut pas être remboursé.

Le PASS cycloSPORT est valable pour la saison cycloSPORT 2025, il est réservé aux licenciés des Fédérations FFC-FFTRI et FSGT.

Pour s'engager sur les épreuves ouvertes, il faut s'inscrire avec le mot de passe indiqué sur la carte que vous recevrez par mail, d'où l'obligation de remplir le champs email correctement

Le PASS est valable uniquement pour 3 épreuves, passé ce nombre il faudra prendre une licence UFOLEP, le montant du PASS sera déduit du prix de la licence. (12€ adulte, 6€ moins de 16 ans)

Dans le cas où un licencié possède 2 licences (FFC, FSGT) et que l'épreuve est ouverte aux deux fédérations, le logiciel calculera pour l'inscription la catégorie Ufolep la plus élevée.

Si la course est ouverte à une seule fédération, il faudra que le concurrent possède la licence (indiquée sur le PASS) de la fédération à laquelle l'épreuve est ouverte.

Certains départements ont des conditions d'ouvertures durcies par rapport au règlement national, le logiciel en tiendra compte automatiquement, aucune réclamation ne sera admise.

En cas de problème ou de modification, il faudra s'adresser exclusivement à [contact@sportdev.fr](mailto:contact@sportdev.fr)

## ADMISSION DES LICENCIÉS F.F.C / FSGT À LA CARTE « CYCLOSPORT » UFOLEP

### **ACCES à la CARTE COMPETITRICE Licenciées Ufolep Adultes Féminines ( 17 ans et plus)**

Lors de la demande de carte CycloSPORT UFOLEP, la licenciée qui a une double appartenance, ou va en demander une, doit obligatoirement la déclarer en précisant sa catégorie dans la fédération concernée.

**I/ Nouvelle licenciée UFOLEP**, en simple appartenance, n'ayant jamais pratiqué le cyclisme en compétition (CycloSPORT ou cyclocross) sera classée en catégorie « Féminines Ufolep » pour la pratique du cycloSPORT et/ou du cyclocross.

Toutefois, en cycloSPORT, si elle le désire, elle pourra demander à être classée en 4a ou en 3<sup>ème</sup> catégorie.

Pour le cyclocross, si elle le désire, elle pourra être classée en 3<sup>e</sup> catégorie.

Dans ces deux cas, le choix sera fait pour la saison complète ; lui sera appliqué le règlement « des montées » afférent à la catégorie choisie.

### **II/ Nouvelle licenciée UFOLEP prenant une double appartenance (voire une triple)**

Nouvelle licenciée Ufolep prenant une double, voire triple, appartenance						
Catégories FFC	en FFC		en FSGT Le nombre de catégories de valeur varie selon les départements et/ou les régions			
	Sera classée en .... CycloSPORT Ufolep	Sera classée en ... cyclocross Ufolep	Catégories FSGT Route	Sera classée en .... cycloSPORT Ufolep	Catégories FSGT Cyclocross	Sera classée en .... cyclocross Ufolep
Open 1, Open 2	1 <sup>ère</sup> **	2 <sup>ème</sup> **	1 <sup>ère</sup> ou 2 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>	Pas de catégories pour les Féminines en FSGT	Fém. ou 3 <sup>ème</sup> à la demande de la licenciée
Open 3, Access 1	2 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup> -4 <sup>ème</sup> - 5 <sup>ème</sup> -6 <sup>ème</sup>	Fém. ou 3 <sup>ème</sup> à la demande de la licenciée		
Access 2, 3, 4	Fém. ou 3 <sup>ème</sup> à la demande de la licenciée	Fém. ou 3 <sup>ème</sup> à la demande de la licenciée				

Remarque : Pour toutes ces catégories - Application du règlement « des montées » afférent à la dite catégorie Ufolep.

**\*\* Les licenciées FFC Open 1 et 2, ne pourront pas participer aux championnats (Départemental, Régional, National)**

### **III/ Licenciée UFOLEP sollicitant une double appartenance**

Toute licenciée UFOLEP en double appartenance FFC ou FSGT, qui change de catégorie, dans sa fédération, **sera reclassée systématiquement** dans la catégorie Ufolep correspondante.

Toute licenciée UFOLEP qui sollicite, en double appartenance, une licence FFC « Open 3, Access 1, 2, 3, 4, » ou une licence FSGT « 1ère, 2ème, 3ème, 4ème, 5ème ou 6ème » **devra être reclassée** dans la catégorie en fonction du tableau de correspondance de la fédération concernée. ( voir fiche 12 ou 15)

Toute licenciée UFOLEP qui sollicite, en double appartenance, une licence FFC, et qui est classifiée en Open 2 ou Open 1, dans sa discipline **ne pourra plus participer aux championnats Ufolep.**

ANCIENNES LICENCIEES UFOLEP						
	CYCLOSPORT			CYCLOCROSS		
Catégorie	Accueil après 1 an d'arrêt	Accueil après 2 ans d'arrêt	Accueil après 3 ans d'arrêt et plus	Accueil après 1 an d'arrêt	Accueil Après 2 ans d'arrêt	Accueil Après 3 ans d'arrêt et plus
4 <sup>ème</sup> (GS)	Féminine ou 4 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup>	Féminine ou 4 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup>	Féminine ou 4 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup>			
Féminines	Féminine ou 4 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup>	Féminine ou 4 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup>	Féminine ou 4 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup>	Féminine ou 4 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup>	Féminine ou 4 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup>	Féminine ou 4 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup>
3 <sup>ème</sup>	Féminine ou 4 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup>	Féminine ou 4 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup>	Féminine ou 4 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup>	Féminine ou 4 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup>	Féminine ou 4 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup>	Féminine ou 4 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup>
2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	Féminine ou 4 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup>	Féminine ou 4 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup>
1 <sup>ère</sup>	2 <sup>ème</sup>	Féminine ou 4 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup>	Féminine ou 4 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup>

**Remarque – Application des critères de classification Ufolep pour celles qui demanderont une double licence**

Après accord du Comité Départemental UFOLEP, les épreuves peuvent être ouvertes aux licenciés des autres fédérations (sur présentation, d'un PassCycloSPORT ou Pass Cyclo-cross en fonction de la discipline pratiquée, de la licence correspondant au Pass) dans la limite des catégories admises à l'Ufolep.

L'organisateur de la manifestation ouverte devra avoir souscrit à l'affiliation multisport plus, s'il organise une épreuve dans l'année, ou à l'affiliation multisport pro pour l'organisation de plusieurs épreuves ouvertes, ce qui lui permet d'accueillir des licenciés autres FD (FFC, FSGT, FFTRI).

Les non-licenciés dans une fédération sportive de cyclisme ne sont pas admis dans les épreuves « cycloSPORT » ouvertes, exceptés pour les CLM.

L'association qui ouvre sa manifestation à des non-licenciés UFOLEP « cycloSPORT » devra respecter les OBLIGATIONS suivantes concernant les conditions d'application :

1. Accord du Comité départemental UFOLEP après avis de la Commission Technique Sportive (si elle existe)
2. Inscription au calendrier national CycloSPORT ( ufolep-cyclisme.org) avec la mention particulière : « Epreuve ouverte ».
3. Tarif différencié pour les licenciés des autres fédérations avec au minimum 30% d'augmentation par rapport au tarif Ufolep (pas de maximum).
4. Respect des catégories admissibles en concordance avec les fiches 10 à 15 du règlement national cycloSPORT.
5. Engagement à l'avance, des coureurs autres FD, à l'aide du Pass de la discipline concernée, sur le site (ufolep-cyclisme.org) date de clôture suivant les indications de l'organisateur, au minimum 24h avant l'épreuve, pour vérification de la classification des coureurs engagés.
6. Lorsqu'il y a une limitation, la préférence sera donnée aux coureurs possédant une carte CycloSPORT Ufolep.
7. Enregistrement obligatoire, sous la responsabilité des comités, des résultats des licenciés « Autres fédérations » sur la partie calendriers/résultats, de façon à pouvoir suivre les résultats et effectuer les changements de catégorie selon les mêmes critères que les licenciés Ufolep. Une base de données spécifique sera consultable pour suivre l'évolution de ces licenciés au niveau de leurs participations et de leurs résultats.

La CNS a déterminé des équivalences entre les catégories UFOLEP et celles des autres fédérations.

Toutefois, les départements qui le souhaitent peuvent « durcir » ces critères (exemple : classer un FFC.Access 2 en 1<sup>ère</sup> catégorie Ufolep). Par contre, en aucuncas, ils ne peuvent « assouplir » ces critères (Exemple – Classer en 3<sup>è</sup> catégorie Ufolep un FFC.Access 2 est interdit).

Cette remarque est valable pour les Masculins et les Féminines.

**Licenciés Adultes Masculins 17 ans et plus**

FFC/FFTri			FSGT			
Catégories FFC En fonction de leur activité	Sera classé en CycloSPORT Ufolep	Sera classé en ... cyclocross Ufolep	Le nombre de catégories de valeur varie selon les départements et/ou les régions			
			Catégories FSGT Route	Sera classé en cycloSPORT Ufolep	Catégories FSGT Cyclocross	Sera classé en ... cyclocross Ufolep
Open 3	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>
Access 1	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>	3 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>
Access 2	2 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup> 5 <sup>ème</sup> et 6 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>
Access 3	3 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>				
Access 4	3 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>				
Triathlète compétition sauf « Elite »	2 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>				
Triathlète loisirs	3 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>				
Jeunes U19 (Juniors)*		2 <sup>ème</sup>				
Jeunes U17 (Cadets)	15/16 ans	15/16 ans	Cadets	15/16 ans	Cadets	15/16 ans
Jeunes U15 (Minimes)	13/14 ans	13/14 ans	Minimes	13/14 ans	Minimes	13/14 ans
Jeunes U13 (Benjamins)	11/12 ans	11/12 ans	Benjamins	11/12 ans	Benjamins	11/12 ans

\*Les jeunes U19, seront classés au minimum en 2<sup>ème</sup> catégorie en cyclocross.

### Licenciées Adultes Féminines 17 ans et plus

FFC/FFTri			FSGT			
Catégories FFC	Sera classée en .... Cyclosporport Ufolep	Sera classée en cyclocross Ufolep	Catégories FSGT Route	Sera classée en .... cyclosporport Ufolep	Catégories FSGT Cyclocross	Sera classée en .... cyclocross Ufolep
Open 1 et 2	2 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup> -2 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>	Pas de catégorie pour les Féminines en FSGT	4 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup>
Open 3	3 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup> 4 <sup>ème</sup> 5 <sup>ème</sup> 6 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>		
Access 1, 2, 3, 4	3 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>				
Triathlète compétition sauf « Elite »	3 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>				
Triathlète loisirs	4 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>				
Jeunes U17 (Cadettes)	15/16 ans	15/16 ans	Cadettes	15/16 ans	Cadettes	15/16 ans
Jeunes U15 (Minimes)	13/14 ans	13/14 ans	Minimes	13/14 ans	Minimes	13/14 ans
Jeunes U13 (Benjamines)	11/12 ans	11/12 ans	Benjamines	11/12 ans	Benjamines	11/12 ans

#### Remarques:

- Ces licencié(e)s participant à des épreuves Ufolep sont soumis au même régime de montée de catégorie que les licenciés Ufolep.
- Dans le cas où le participant « Autre fédération » possède plusieurs licences (FFC et FSGT), la correspondance avec les catégories Ufolep se fera en prenant en compte **la plus forte catégorie** FFC ou FSGT.
- Ils (elles) sont également soumis(es) à la réglementation « Supériorité manifeste » s'il s'avérait qu'ils (elles) sont d'un niveau très supérieur à celui de la catégorie Ufolep qui leur a été attribuée.
- Sur les courses dites « ouvertes », il y aura un **seul classement** scratch par catégorie. Les points seront attribués sans tenir compte des fédérations. (Exemple : un licencié Ufolep classé 3<sup>e</sup> marquera les points prévus par le règlement pour une 3<sup>e</sup> place, même si les deux premiers sont des coureurs « autres fédérations »).
- Il est à noter qu'un(e) licencié(e) « Autre fédération » devra se conformer à la réglementation Ufolep et pourra être exclu(e) de toutes nos compétitions si, par son comportement, il (elle) était l'auteur de troubles perturbant l'épreuve et/ou faussant les résultats.

### ACCES A LA CARTE COMPETITEUR CLASSIFICATION EN CATEGORIES DE VALEUR Licenciés Ufolep Masculins

Lors de la demande de carte « Compétiteur UFOLEP », le licencié qui a une double appartenance, ou qui va en demander une, doit **obligatoirement** la déclarer en précisant sa catégorie dans la fédération concernée.

**I/ Nouveau licencié UFOLEP, en simple appartenance**, n'ayant jamais pratiqué le cyclisme (cyclosporport ou cyclocross) en compétition sera classé en 3<sup>e</sup> catégorie Ufolep pour la pratique du cyclosporport et/ou du cyclocross.

**II/ Nouveau licencié UFOLEP prenant une double appartenance (voire triple)**

Nouveau licencié Ufolep prenant une double appartenance en FFC					
Catégories FFC Route	Sera classé en Cyclosporport Ufolep	Catégories FFC Cyclocross	Sera classé en Cyclocross Ufolep	Catégories FFC VTT	Sera classé en Cyclocross Ufolep
Adulte et U19 (Juniors) Open 3	1 <sup>ère</sup> *	Adulte et U19 (Juniors) Open 3	1 <sup>ère</sup> *	Adulte et U19 (Juniors) Open 3	1 <sup>ère</sup> *
Adulte et U19 (Juniors) Access 1	1 <sup>ère</sup> *	Adulte et U19 (Juniors) Access 1	1 <sup>ère</sup> *	Adulte et U19 (Juniors) Access 1	1 <sup>ère</sup> *
Adulte et U19 (Juniors) Access 2	2 <sup>ème</sup>	Adulte et U19 (Juniors) Access 2	2 <sup>ème</sup>	Adulte et U19 (Juniors) Access 2	2 <sup>ème</sup>
Adulte et U19 (Juniors) Access 3 ou 4	3 <sup>ème</sup>	Adulte et U19 (Juniors) Access 3 ou 4	3 <sup>ème</sup>	Adulte et U19 (Juniors) Access 3 ou 4	3 <sup>ème</sup>
Jeunes 11/12 ans U13 (Benjamins)	11/12 ans	Jeunes 11/12 ans U13 (Benjamins)	11/12 ans	Jeunes 11/12 ans U13 (Benjamins)	11/12 ans
Jeunes 13/14 ans U15 (Minimes)	13/14 ans	Jeunes 13/14 ans U15 (Minimes)	13/14 ans	Jeunes 13/14 ans U15 (Minimes)	13/14 ans
Jeunes 15/16 ans U17 (Cadets)	15/16 ans	Jeunes 15/16 ans U17 (Cadets)	15/16 ans	Jeunes 15/16 ans U17 (Cadets)	15/16 ans

**Remarques :** \*Sans possibilité de descente en catégorie UFOLEP inférieure

Lorsqu'un coureur FFC, monte de catégorie, dans sa fédération, il sera reclassé systématiquement dans la catégorie Ufolep correspondante.  
Un coureur FFC reclassé en Open2, dans sa discipline, ne pourra plus participer aux épreuves « Compétitions Cyclosporport et ou Cyclocross »

#### IV/ Licencié UFOLEP sollicitant une double appartenance

Tout licencié UFOLEP qui sollicite, en double appartenance, **pour la pratique du Cyclosporport et/ou du Cyclocross**, une licence FFC Access 1,2,3,4, Open 3 ou une licence FSGT sera classé dans la catégorie correspondante au tableau §II ci-dessus. Dans le cas où cette correspondance lui attribue une catégorie inférieure, le coureur restera dans sa catégorie UFOLEP.



ANCIENS LICENCIÉS UFOLEP						
Catégorie	CYCLOSPORT			CYCLOCROSS		
	Accueil après 1 an d'arrêt	Accueil après 2 ans d'arrêt	Accueil après 3 ans d'arrêt et plus	Accueil après 1 an d'arrêt	Accueil après 2 ans d'arrêt	Accueil après 3 ans d'arrêt et plus
4a et 4b	4a ou 4b	4a ou 4b	4a ou 4b	3 <sup>ème</sup>		
3 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>
2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>
1 <sup>ère</sup>	2 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>

Remarques :

- A) Application des critères de classification Ufolep pour ceux qui demanderont une double (ou triple) licence.  
 B) Lorsqu'un ex-Ufolep 1<sup>ère</sup> catégorie revient à la compétition, après 1 an ou 2 ans d'arrêt en Ufolep, il sera classé en 2<sup>ème</sup> catégorie Ufolep (voir tableau ci-dessus) sous réserve qu'il ne se soit pas doublement ou triplement affilié.

**Que**

**I/ ACCES à la CARTE « COMPETITRICE »**

**Adultes Féminines FFC et ex-FFC de 17 ans et plus**

**Licenciée UCI**

- Toute licenciée classée « Elite UCI », mais ne possédant pas de licence FFC, ne pourra pas prétendre à une carte « Cyclospor UFOLEP ».

**I/ Carte « Compétitrice Cyclospor »**

Nouvelles classifications FFC								
Catégories FFC	Licenciée, année en cours		Licenciée, année précédente		Après un arrêt d'1 an		Après un arrêt de 2 ans	
	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence
Open 1	2 <sup>ème</sup> **	OUI	2 <sup>ème</sup> **	OUI	2 <sup>ème</sup> **	OUI	2 <sup>ème</sup>	OUI
Open 2	2 <sup>ème</sup> **	OUI	2 <sup>ème</sup> **	OUI	2 <sup>ème</sup> **	OUI	2 <sup>ème</sup>	OUI
Open 3	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI
Access 1	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI
Access 2	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI
Access 3	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI
Access 4	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI

Nouvelles classifications FFC								
Catégories FFC	Licenciée, année en cours		Licenciée, année précédente		Après un arrêt d'1 an		Après un arrêt de 2 ans	
	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence
Open 1	1 <sup>ère</sup> **	OUI	1 <sup>ère</sup> **	OUI	2 <sup>ème</sup> **	OUI	2 <sup>ème</sup>	OUI
Open 2	1 <sup>ère</sup> **	OUI	1 <sup>ère</sup> **	OUI	2 <sup>ème</sup> **	OUI	2 <sup>ème</sup>	OUI
Open 3	2 <sup>ème</sup>	OUI	2 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI
Access 1	2 <sup>ème</sup>	OUI	2 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI
Access 2	3 <sup>ème</sup> , ou 4 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup> , ou 4 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup> , ou 4 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup> , ou 4 <sup>ème</sup>	OUI
Access 3	3 <sup>ème</sup> , ou 4 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup> , ou 4 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup> , ou 4 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup> , ou 4 <sup>ème</sup>	OUI
Access 4	3 <sup>ème</sup> , ou 4 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup> , ou 4 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup> , ou 4 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup> , ou 4 <sup>ème</sup>	OUI

**ACCES A LA CARTE « COMPETITEUR »**  
**CLASSIFICATION EN CATEGORIE DE VALEUR**  
**Adultes Masculins FSGT et ex-FSGT de 17 ans et plus**

**Carte « Compétiteur cycloport » et Carte « Compétiteur cyclocross »**

LICENCIES FSGT - Le nombre de catégories varie selon les départements et/ou les régions												
Catégories FSGT	Licencié, année précédente		Après un arrêt d'1 an		Après un arrêt de 2 ans		Après un arrêt de 3 ans		Après un arrêt de 4 ans		Après un arrêt de 5 ans et plus	
	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence
4 <sup>ème</sup> , 5 <sup>ème</sup> et 6 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI
3 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>	OUI	2 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI
2 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	OUI	1 <sup>ère</sup>	OUI	2 <sup>ème</sup>	OUI	2 <sup>ème</sup>	OUI	2 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI
1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>	OUI	1 <sup>ère</sup>	OUI	1 <sup>ère</sup>	OUI	2 <sup>ème</sup>	OUI	2 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI

**ACCES à la CARTE «COMPETITRICE»**  
**CLASSIFICATION EN CATEGORIES DE VALEUR**  
**Adultes Féminines FSGT et ex-FSGT de 17 ans et plus**

**A/ Carte «Compétitrice cycloport»**

LICENCIES FSGT « ROUTE » - Le nombre de catégories de valeur varie selon les départements et/ou les régions								
Catégories FSGT	Licenciée, année en cours		Licenciée, année précédente		Après un arrêt d'1 an		Après un arrêt de 2 ans	
	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence
3 <sup>ème</sup> – 4 <sup>ème</sup> 5 <sup>ème</sup> – 6 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup>	OUI	4 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup>	OUI	4 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup>	OUI	4 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup>	OUI
2 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>	OUI	2 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI
1 <sup>ère</sup>	2 <sup>ème</sup>	OUI	2 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI

**B/ Carte «Compétitrice cyclocross»**

LICENCIES FSGT « CYCLOCROSS »								
Catégories FSGT	Licenciée, année en cours		Licenciée, année précédente		Après un arrêt d'1 an		Après un arrêt de 2 ans	
	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence
<b>Pas de catégories de valeur</b>	4 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup>	OUI	4 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup>	OUI	4 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup>	OUI	4 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup>	OUI

**ACCES à la CARTE « COMPÉTITEUR CYCLOSPORT et/ou CYCLOCROSS »**  
**CLASSIFICATION EN CATEGORIES DE VALEUR**  
**Triathlètes masculins et féminines**

**1/ En simple appartenance Ufolep**

- **Les triathlètes masculins** appartenant ou ayant appartenu à la FFTri, qui sollicitent une carte « Compétiteur CycloSPORT » et/ou « Compétiteur Cyclocross », seront classés :

- Licence Triathlon compétition : en **2<sup>ème</sup> catégorie UFOLEP** cycloSPORT et/ou cyclocross.
- Licence Triathlon loisirs : en **3<sup>ème</sup> catégorie UFOLEP** cycloSPORT et/ou cyclocross

Par contre, ceux qui sont licenciés UFOLEP et qui ont une carte « Compétiteur CycloSPORT » et/ou « Compétiteur Cyclocross », restent dans la catégorie qui leur a été attribuée en cycloSPORT et/ou cyclocross.

- **Les triathlètes féminines** appartenant ou ayant appartenu à la FFTri, qui sollicitent une carte « Compétiteur cycloSPORT » et/ou « Compétiteur Cyclocross », seront classées :

- Licence Triathlon compétition : en **3<sup>ème</sup> catégorie UFOLEP** cycloSPORT et/ou cyclocross.
- Licence Triathlon loisirs : en **4<sup>ème</sup> catégorie UFOLEP** cycloSPORT et/ou cyclocross

Par contre, celles qui sont licenciées UFOLEP et qui ont une carte « Compétiteur cycloSPORT » et/ou « Compétiteur Cyclocross », restent dans la catégorie qui leur a été attribuée en cycloSPORT et/ou cyclocross.

**2/ En double (voire triple) appartenance avec la FFC ou la FSGT**

- Voir fiches n°11 et 14 (pour les masculins) et n°12 et 15 (pour les féminines)

**ACCES à la CARTE COMPETITEUR**  
**CLASSIFICATION EN CATEGORIES DE VALEUR**  
**Adultes Masculins FFC et ex-FFC de 17 ans et plus**  
**Licenciés UCI**

(Se référer à la fiche 3 « Accès à la carte compétiteur »)

**I/ Carte « Compétiteur Cyclospor »**

Nouvelles classifications FFC																
Catégories FFC	Licencié, année en cours		Licencié, année précédente		Après un arrêt d'1 an		Après un arrêt de 2 ans		Après un arrêt de 3 ans		Après un arrêt de 4 ans		Après un arrêt de 5 à 9 ans		Après un arrêt de 10 ans et +	
	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence
Open 2	NON	NON	1 <sup>ère</sup> *	NON	1 <sup>ère</sup> *	NON	2 <sup>ème</sup> *	NON	2 <sup>ème</sup>	NON	2 <sup>ème</sup>	NON	3 <sup>ème</sup>	NON	3 <sup>ème</sup>	NON
Open 3	1 <sup>ère</sup> *	OUI	1 <sup>ère</sup> *	OUI	1 <sup>ère</sup>	OUI	2 <sup>ème</sup>	OUI	2 <sup>ème</sup>	OUI	2 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI
Access 1	1 <sup>ère</sup>	OUI	1 <sup>ère</sup>	OUI	2 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI
Access 2	2 <sup>ème</sup>	OUI	2 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI
Access 3	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI
Access 4	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI

**Remarque :**

Licencié classé « Elite UCI » mais ne possédant pas de licence FFC, ne pourra prétendre à une carte « Cyclospor UFOLEP »

**Les ex Open 2 activité route, pourront accéder à la carte « Compétiteur Ufolep » à condition que ce soit en SIMPLE APPARTENANCE, ou qu'ils soient reclassés en Open3.**

Dans tous les cas si, entre temps, le coureur FFC a obtenu une licence Access 1, 2, 3, 4, ou Open 3 la durée d'attente n'existe plus.

\* Sans possibilité de descente en catégorie UFOLEP inférieure.

Anciennes classifications FFC																
Catégories FFC	Licencié, année en cours		Licencié, année précédente		Après un arrêt d'1 an		Après un arrêt de 2 ans		Après un arrêt de 3 ans		Après un arrêt de 4 ans		Après un arrêt de 5 à 9 ans		Après un arrêt de 10 ans et +	
	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence
Pass'Cyclisme Open									2 <sup>e</sup>	OUI	2 <sup>e</sup>	OUI	3 <sup>e</sup>	OUI	3 <sup>e</sup>	OUI
Pass'Cyclisme D1									3 <sup>e</sup>	OUI	3 <sup>e</sup>	OUI	3 <sup>e</sup>	OUI	3 <sup>e</sup>	OUI
Pass'Cyclisme D2									3 <sup>e</sup>	OUI	3 <sup>e</sup>	OUI	3 <sup>e</sup>	OUI	3 <sup>e</sup>	OUI
Pass'Cyclisme D3									3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI
Pass'Cyclisme D4									3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI
3 <sup>ème</sup> cat									2 <sup>ème</sup>	OUI	2 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI
100 points et moins									2 <sup>ème</sup>	OUI	2 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI
3 <sup>ème</sup> cat									2 <sup>ème</sup>	OUI	2 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI
101 points et plus									1 <sup>ère</sup> *	OUI	1 <sup>ère</sup> *	OUI	2 <sup>ème</sup>	OUI	2 <sup>ème</sup>	OUI
2 <sup>ème</sup> cat (ex-national)									NON	NON	1 <sup>ère</sup> **	OUI	1 <sup>ère</sup> **	OUI	2 <sup>ème</sup> **	OUI
1 <sup>ère</sup> cat (ex-élite et ex-pro)									NON	NON	1 <sup>ère</sup> **	OUI	1 <sup>ère</sup> **	OUI	2 <sup>ème</sup> **	OUI

**Remarque :**

Licencié classé « Elite UCI » mais ne possédant pas de licence FFC, ne pourra prétendre à une carte « Cyclospor UFOLEP »

\* Sans possibilité de descente en catégorie UFOLEP inférieure.

\*\* Aucun titre (Départemental - Régional - National) ne pourra être attribué à un ex-professionnel FFC âgé de moins 40 ans



**ACCES A LA CARTE « COMPETITEUR »**  
**CLASSIFICATION EN CATEGORIE DE VALEUR**  
**Adultes Masculins FSGT et ex-FSGT de 17 ans et plus**

**Carte « Compétiteur cyclospor » et Carte « Compétiteur cyclocross »**

LICENCIÉS FSGT - Le nombre de catégories varie selon les départements et/ou les régions												
Catégories FSGT	Licencié, année précédente		Après un arrêt d'1 an		Après un arrêt de 2 ans		Après un arrêt de 3 ans		Après un arrêt de 4 ans		Après un arrêt de 5 ans et plus	
	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence
4 <sup>ème</sup> , 5 <sup>ème</sup> et 6 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI
3 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>	OUI	2 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI
2 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	OUI	1 <sup>ère</sup>	OUI	2 <sup>ème</sup>	OUI	2 <sup>ème</sup>	OUI	2 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI
1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>	OUI	1 <sup>ère</sup>	OUI	1 <sup>ère</sup>	OUI	2 <sup>ème</sup>	OUI	2 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI

Un coureur FSGT ayant également une appartenance FFC, devra respecter les critères d'accès de la fiche 9.

**I/ ACCES à la CARTE « COMPETITRICE »**  
**Adultes Féminines FFC et ex-FFC de 17 ans et plus**

**Licenciée UCI**

- Toute licenciée classée « Elite UCI », mais ne possédant pas de licence FFC, ne pourra pas prétendre à une carte « Cyclospor UFOLEP ».

**I/ Carte « Compétitrice Cyclospor »**

Nouvelles classifications FFC								
Catégories FFC	Licenciée, année en cours		Licenciée, année précédente		Après un arrêt d'1 an		Après un arrêt de 2 ans	
	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence
Open 1	2 <sup>ème</sup> **	OUI	2 <sup>ème</sup> **	OUI	2 <sup>ème</sup> **	OUI	2 <sup>ème</sup>	OUI
Open 2	2 <sup>ème</sup> **	OUI	2 <sup>ème</sup> **	OUI	2 <sup>ème</sup> **	OUI	2 <sup>ème</sup>	OUI
Open 3	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI
Access 1	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI
Access 2	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI
Access 3	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI
Access 4	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI

Anciennes classifications FFC		
Catégories FFC	Après un arrêt de 3 ans ou plus.	
	Accueil Ufolep	Double licence
Pass'Cyclisme	4 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup>	OUI
Pass'Cyclisme Open	4 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup>	OUI
3 <sup>ème</sup> cat.	4 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup>	OUI
2 <sup>ème</sup> cat.	4 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup> **	OUI
1 <sup>ère</sup> cat.	4 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup> **	OUI

**ACCES à la CARTE «COMPÉTITRICE»  
CLASSIFICATION EN CATEGORIES DE VALEUR  
Adultes Féminines FSGT et ex-FSGT de 17 ans et plus**

**A/ Carte «Compétitrice cyclo sport»**

LICENCIÉES FSGT « ROUTE » - Le nombre de catégories de valeur varie selon les départements et/ou les régions								
Catégories FSGT	Licenciée, année en cours		Licenciée, année précédente		Après un arrêt d'1 an		Après un arrêt de 2 ans	
	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence
3 <sup>ème</sup> – 4 <sup>ème</sup> 5 <sup>ème</sup> – 6 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup>	OUI	4 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup>	OUI	4 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup>	OUI	4 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup>	OUI
2 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>	OUI	2 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI
1 <sup>ère</sup>	2 <sup>ème</sup>	OUI	2 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI	3 <sup>ème</sup>	OUI

**B/ Carte «Compétitrice cyclocross»**

LICENCIÉES FSGT « CYCLOCROSS »								
Catégories FSGT	Licenciée, année en cours		Licenciée, année précédente		Après un arrêt d'1 an		Après un arrêt de 2 ans	
	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence
Pas de catégories de valeur	4 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup>	OUI	4 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup>	OUI	4 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup>	OUI	4 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup>	OUI

**OUVERTURE DES ÉPREUVES UFOLEP :**

**DEPART :** L'installation de structures gonflables sur la chaussée (ou traversant la chaussée), est interdite, par contre une structure gonflable matérialisant la ligne de départ, est autorisée.

La saison « Cyclo sport » débute le 01 février. De Mars à Octobre : des courses organisées par les clubs affiliés tous les week-ends sont ouvertes aux catégories Catégorie 1, Catégorie 2, Catégorie 3 et Catégorie 4A – 4B, 15/16, 13/14, 11/12 ans et de l'initiation à la compétition pour les 9/10 et moins de 9 ans,

**Le départ des 13/14 se fera après les 3 et 4 et les départs des 15/16 se fera après les 1ères et 2 catégories.**

**Les licenciés classés 4a et 4b courront ensemble ; un seul classement scratch 4 ème catégorie sera établi.**

**Sur une course au calendrier UFOLEP Creuse, lorsque les 15-16 ans ne sont pas programmés, ils seront acceptés à courir avec les 3. Ces modalités d'accueil feront l'objet d'une information particulière.**

**ATTENTION : Catégories 4a et 4b**

a) les 4a : les licenciés classés « 4a » âgés de 65 ans et moins dans l'année sportive Ufolep.

b) les 4b : ce sont des licenciés « 4a » qui sont âgés de 65 ans au 31 décembre de l'année civile précédant la saison sportive en cours et qui ont fait la demande de classification en « 4b ». (Un 3e catégorie ne peut pas être directement classé en 4b).

Ce ne sont pas des catégories d'accueil.

**Rappel : Un nouveau licencié n'ayant jamais pratiqué le cyclo sport doit être accueilli en 3<sup>ème</sup> catégorie.**

L'accès à ces catégories ne se fait pas en fonction de l'âge du licencié mais de ses capacités sportives; les licenciés y sont donc admis, sur la seule décision de la Commission Départementale, et à leur demande, après pratique en 3<sup>ème</sup> catégorie.

**1) Les jeunes (Masculins et Féminines)**

**DÉPARTS, CATÉGORIES ET ARRIVÉES**

Sur les courses proposant plusieurs horaires de départs, les catégories partiront de la façon suivante et dans cet ordre : • Catégorie 1 et catégorie 2 sur le même horaire, si les 15-16 ans sont acceptés, ils partiront sur le même horaire, • Catégorie 3 et catégorie 4 sur le même horaire, si les 13-14 ans sont acceptés, ils partiront sur le même horaire

**15-16 ans :**

*S'il n'y a pas assez de jeunes pour faire un peloton 4 participants et moins, ils partiront avec les 3. S'il y a plus de 5 partants, le départ se fera séparément (1 minute). Lorsque sur une épreuve les 15-16 ans ne sont pas programmés, ils seront acceptés à courir avec les 3. Ils seront arrêtés au minimum 1 tour avant l'arrivée des 3 (selon leur distance max)*

**13-14 ans :**

*S'il n'y a pas assez de jeunes pour faire un peloton 4 participants et moins, ils partiront avec les 4. La distance maximum de course (35 km) devra impérativement être respectée. S'il y a plus de 5 partants, ils partiront 1 minute derrière les 4<sup>ème</sup> catégories.*

## **DEPARTS, CATEGORIES ET ARRIVEES :**

Chaque départ est limité à 200 coureurs en même temps sur le circuit. • Sur les courses proposant plusieurs horaires de départs, les catégories partiront de la façon suivante et dans cet ordre : • Catégorie 1 et catégorie 2 sur le même horaire, si les 15-16 ans sont acceptés, ils partiront sur le même horaire, • Catégorie 3 et catégorie 4 sur le même horaire, si les 13-14 ans sont acceptés, ils partiront sur le même horaire, Vigilance l'été pour organiser des courses en matinée lors des fortes chaleurs.

**Les féminines sont acceptées sur toutes les courses, elles prennent le départ avec les 4 ou dans leur catégorie de valeur. Les féminines qui courent avec les 4 sont en catégorie FEMININE et non pas en 4. Toutefois, si elles sont dans les 5 premières en 4 (ou dans leur catégorie) elles sont classées en 4<sup>e</sup> et marquent les points. Les retours sur la ligne après les arrivées sont strictement interdits. Ils seront sanctionnés.**

**Disposition particulière sur petit circuit** (3km au maximum) – A annoncer obligatoirement au moment du départ.

En cas de crevaison, constatée par un commissaire, en poste au podium, le cyclosporitif peut bénéficier d'un « tour rendu ». Dans ce cas, il repartira au tour suivant dans la position qui était la sienne dans la course.

Cette clause n'est plus applicable dans les 5 derniers tours de la course.

Un même cyclosporitif ne peut bénéficier qu'une seule fois du « tour rendu ».

**Possibilité de changer de roue en tout point du circuit mais sans « tour rendu ».**

## **EPREUVE HORS CHAMPIONNATS**

Les épreuves « Cyclosporitif » sont ouvertes aux licencié(e)s UFOLEP, y compris aux double licencié(e)s, en possession d'une carte de « Compétiteur », quel que soit leur secteur géographique d'origine.

## **ENGAGEMENTS – POUR LA SAISON 2024 :**

Les engagements se feront impérativement sur le site National.

Ils seront ouverts 15 jours avant l'épreuve. Ceci afin d'éviter les erreurs de catégorie suite aux différents changements de catégorie.

### **Tarifs :**

	<b>Engagés à l'avance</b>	<b>Engagés sur place</b>
Adultes ufolep	6 €	8€
Jeunes 11 à 16 ans Ufolep	2 €	Pas de supplément (carte cyclosporitif gratuite pour les 11/12ans )

carte cyclosporitif : 2 euros

**Tarif des engagements pour les compétiteurs hors ufolep : 10 euro (à l'avance) – 12 euro (sur place)**

**Attention Réversion adultes à l'UFOLEP 23 : 0,80 euro pour les engagés à l'avance et 1.80 euro pour les engagés sur place.**

**Il est interdit de s'engager dans plusieurs épreuves se déroulant simultanément.**

*Pour les épreuves qualificatives aux Championnats Nationaux, il est interdit d'être engagé, le même jour, sur une autre épreuve.*

*Ces épreuves qualificatives doivent être parcourues dans leur intégralité sauf incident matériel constaté par un commissaire officiel.*

## **QUALIFICATION POUR LES CHAMPIONNATS NATIONAUX UFOLEP :**

Pour être sélectionné au Championnat National, les licenciés devront avoir fait **un minimum de 2 courses** avant de participer à l'épreuve qualificative pour le championnat National ET au championnat Régional.

Les trois premiers coureurs de chaque catégorie du championnat régional seront prioritaires pour la sélection, les autres coureurs seront sélectionnés par leur ordre d'arrivée à ces deux championnats.

## **CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL :** Candidature en cours

Date préconisée par la CNS Activités cyclistes : **18/05/2025 (lieu à définir)**

Un dossier sera fourni ultérieurement.

**Les engagements se feront sur le site. Il n'y aura pas d'engagement possible sur la ligne de départ.**

Tarif de l'engagement : 8 euros

Cette épreuve qualificative sera ouverte aux catégories adultes ainsi qu'aux compétiteurs de 15/16 – 13/14 et 11/12 ans.

**Ce sera également une épreuve obligatoire pour participer au championnat régional le 15/06/2025 (lieu à définir)**

## CATÉGORIE D'ÂGE SAISON 2025

Les années de naissance correspondant aux différentes catégories d'âges en vigueur dans les épreuves officielles, sont publiées annuellement dans l'additif aux règlements généraux administratifs et financiers des compétitions nationales (âge au 31 décembre de l'année civile, soit au 31/12/2024).

### Catégories d'âges, saison 2024 :

Catégorie Jeunes		Saison :	2025
Jeunes M/F 9/10 ans, nés entre le	01/01/2015	et le	31/12/2016
Jeunes M/F 11/12 ans, nés entre le	01/01/2013	et le	31/12/2014
Jeunes M/F 13/14 ans, nés entre le	01/01/2011	et le	31/12/2012
Jeunes M/F 15/16 ans, nés entre le	01/01/2009	et le	31/12/2010
Catégories Adultes Masculines			
Adulte masculin 17/19, nés entre le	01/01/2006	et le	31/12/2008
Adulte masculin 20/29, nés entre le	01/01/1996	et le	31/12/2005
Adulte masculin 30/39, nés entre le	01/01/1986	et le	31/12/1995
Adulte masculin 40/49, nés entre le	01/01/1976	et le	31/12/1985
Adulte masculin 50/59 ans, nés entre le	01/01/1966	et le	31/12/1975
Adulte masculin 60 ans et plus, nés avant le	31/12/1965		
Catégories Adultes Féminines			
Adulte féminine 17/19, nées entre le	01/01/2006	et le	31/12/2008
Adulte féminine 20/29, nées entre le	01/01/1996	et le	31/12/2005
Adulte féminine 30/39, nées entre le	01/01/1986	et le	31/12/1995
Adulte féminine 40/49, nées entre le	01/01/1976	et le	31/12/1985
Adulte féminine 50 et plus, nées avant le	31/12/1975		
Catégorie 4-B			
GSb né avant le	31/12/1959		

### CHAMPIONNAT RÉGIONAL :

Date préconisée par la CNS Activités cyclistes : 15/06/2025 (LIEU À DEFINIR)

Un dossier sera fourni ultérieurement.

Les engagements se feront groupés par clubs.

### CHAMPIONNAT NATIONAL CYCLOSPORT :

Cette manifestation Nationale se disputera **les 4, 5, 6 Juillet 2025** à Heugas (40). Une feuille de pré-inscription sera envoyée à toutes les associations cyclistes Creusoises.

Celle-ci sera retourné avant **le 18 juin 2025**

### CHAMPIONNAT RÉGIONAL CONTRE LA MONTRE :

Candidature en cours

### CHAMPIONNAT NATIONAL CONTRE LA MONTRE :

Candidature en cours

### ATTENTION :

Le blocage des dérailleurs est strictement interdit. Tout concurrent qui se présentera avec un dérailleur bloqué se verra **INTERDIRE** le départ.

**Les freins à disques sont autorisés sur toutes les épreuves route.**



## CHANGEMENT DE CATÉGORIE :

Les cyclospor­tifs de plus de 17 ans, et les jeunes de 16 ans surclassés, accéderont immédiatement à la catégorie supérieure lorsqu'ils totaliseront 30 points et plus dans leur catégorie sur les épreuves UFOLEP, au cours de la même saison, 3 plus, dans les conditions suivantes :

### Barème des montées pour les 2e, 3e catégories, 4a et 4b

Il y a de 30 partants et plus		Il y a de 10 à 29 partants		Il y a 9,8,7 ou 6 partants		Il y a 5 partants et moins	
Places	points	Places	points	Places	points	Places	points
1°	10	1°	8	1°	5	1°	3
2°	7	2°	6	Sa place est indiquée sur la carte cyclospor­t		Sa place est indiquée sur la carte cyclospor­t	
3°	6	3°	5	2°	0	2°	0
4°	4	4°	3	3°	0	3°	0
5°	3	5°	2	4°	0	4°	0
La place des 5 premiers est indiquée sur la carte cyclospor­t		La place des 5 premiers est indiquée sur la carte cyclospor­t		5°	0	5°	0
				Leur place n'est pas indiquée sur la carte cyclospor­t		Leur place n'est pas indiquée sur la carte cyclospor­t	

### **Attribution des points :**

Tout coureur à l'obligation de comptabiliser ses points et de les noter sur son carton avant sa prochaine course. Les coureurs faisant des places dans les départements hors « ex-Aquitaine » devront le signaler par un mail à l'**UFOLEP 23** : [vmichnowsky@ufolep.org](mailto:vmichnowsky@ufolep.org)

**Suite à une réunion régionale, une seule session de demande de descente de catégorie sera étudiée par coureur et par saison (fin septembre).**

**Un coureur descendu de catégorie se verra octroyer 10 points de départ dans sa nouvelle catégorie.**

**Tout coureur qui mute dans un autre département restera dans sa catégorie de valeur**

### NOMBRE DE PARTICIPATIONS AUTORISÉES – BRAQUETS - DISTANCES - DURÉES

CATEGORIES	BRAQUET MAXIMUM	DISTANCE MAXIMUM	NOMBRE DE PARTICIPATIONS AUTORISÉES	REMARQUE
<b>Jeunes masculins et féminines 10 ans et moins</b>	5,60 m	5 km	<b>Jeux cyclistes avec initiation à la compétition.</b> 1 épreuve par semaine Lorsqu'il y a un jour férié dans la semaine, les jeunes peuvent courir à condition que ce jour férié ne précède pas ou ne suive pas un autre jour de course	<b>ATTENTION !</b> Le blocage des dérailleurs est <b>strictement interdit</b> .
<b>Jeunes masculins et féminines 11/12 ans</b>	6,40 m	10 à 12 km	<b>Jours de course autorisés : tous les jours et une seule par jour</b>	<b>Tout concurrent qui se présentera avec un dérailleur bloqué se verra <u>INTERDIRE</u> le départ.</b>
<b>Jeunes masculins et féminines 13/14 ans</b>	7,01 m	35 km	<b>Jours de course autorisés : tous les jours et une seule par jour</b>	
<b>Jeunes masculins 15/16 ans</b>	Libre	70 km	<b>Jours de course autorisés : tous les jours et une seule par jour</b>	
<b>Jeunes féminines 15/16 ans</b>	Libre	60 km	<b>Jours de course autorisés : tous les jours et une seule par jour</b>	
<b>4a et 4b (Féminines et Masculins)</b>	Libre	60 km	<b>1 épreuve par jour (1)</b>	
<b>3<sup>e</sup> CATEGORIE (Féminines et Masculins)</b>	Libre	70 km (1)	<b>1 épreuve par jour (1)</b>	
<b>2<sup>e</sup> CATEGORIE (Féminines et Masculins)</b>	Libre	80 km (1)	<b>Libre</b>	

CATEGORIES	BRAQUET MAXIMUM	DISTANCE MAXIMUM	NOMBRE DE PARTICIPATIONS AUTORISEES	REMARQUE
<b>1<sup>re</sup> CATEGORIE</b> <i>(Féminines et Masculins)</i>	Libre	90 km	Libre	
<b>FEMININES ADULTES</b>	Libre	50 km	1 épreuve par jour (1)	
		<b>Remarque :</b> Les féminines adultes qui le souhaitent pourront courir soit avec les « 4 <sup>ème</sup> » soit avec les « 3 <sup>ème</sup> catégorie » (Choix à faire pour la saison entière) : elles feront la même distance, seront classées avec eux et seront soumises au même système <b>de changement de catégorie</b> .		

(1) Drogation possible pour épreuves en ligne et épreuves à étapes (drogation délivrée par la commission sportive du département où se déroule l'organisation).

### **III-3/ EPREUVES A ETAPES SUR UNE JOURNEE (deux demi-étapes)**

#### **III-3/1- CYCLOSPORT**

• Sur la journée, la distance maximum pour les adultes est de :

- 120 km pour les « 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> catégories »
- 100 km pour les « 3<sup>e</sup> catégorie »
- 80 km pour les 4a, les 4b et les Féminines

Sont autorisées aux jeunes 15/16 ans à condition que le kilométrage total soit en conformité avec le kilométrage autorisé pour cette catégorie (soit 70 km maximum pour les masculins, et 60 km pour les féminines dans la journée).

#### **RÉCOMPENSES :**

La commission nationale demande aux organisateurs sous l'égide de l'UFOLEP de soigner particulièrement l'accueil des participants.

Rappel : Les **PRIX et PRIMES en ESPECES** sont **INTERDITS à l'UFOLEP**. Il est interdit, dans une épreuve « cycloSPORT » organisée sous l'égide de l'UFOLEP, d'attribuer des dotations (en dehors des récompenses symboliques traditionnelles telles que coupes, médailles, paniers garnies, fleurs, maillots de champion) sous forme de lots en nature uniquement pour les vainqueurs et leurs dauphins immédiats. Il est souhaitable de mettre des lots au tirage au sort afin de concerner tous les participants. **2 primes maximum sont autorisées par coureur** et par épreuve.

Un coureur qui ne se présente pas aux récompenses ne peut prétendre à récupérer son lot sauf cas exceptionnel et excusé.

**Pour toute cérémonie protocolaire, LA TENUE de CYCLISTE EST OBLIGATOIRE. En cas de non-respect de cette règle, l'intéressé(e) se verra REFUSER l'accès au podium.**

#### **LES CLASSEMENTS ET LES FEUILLES D'EMARGEMENT :**

Seront à adresser au plus tard 24 heures après la course à : [vmichnowsky@ufolep.org](mailto:vmichnowsky@ufolep.org) en copie à [mpatissier@wanadoo.fr](mailto:mpatissier@wanadoo.fr) , [corinne.adenis@wanadoo.fr](mailto:corinne.adenis@wanadoo.fr) et [secretariat.ufolep23@orange.fr](mailto:secretariat.ufolep23@orange.fr) à l'aide des imprimés sont sur le site ufolep 23 et qui seront transmis aux associations.

#### **PROCÈS-VERBAL OU « RAPPORT DE CLÔTURE »**

Le directeur de l'épreuve signe, avec les commissaires, le procès-verbal de l'épreuve (liste des participants par catégories, compte-rendu, classements divers, accidents ou incidents, réclamations)

Il fera parvenir dans les 48 heures le procès-verbal pour homologation à la directrice départementale par mail aux adresses suivantes : [vmichnowsky@ufolep.org](mailto:vmichnowsky@ufolep.org) ET [secretariat.ufolep23@orange.fr](mailto:secretariat.ufolep23@orange.fr)

#### **LE MAILLOT :**

Le port du maillot aux couleurs du club auquel appartient le licencié est obligatoire. Les Champions et/ou ex-Champions Nationaux Ufolep peuvent, sur ce maillot, porter un liseré tricolore. Par contre, il est interdit d'adjoindre un liseré tricolore (voire arc-en-ciel) pour des titres obtenus dans d'autres fédérations.

Les maillots de « Champion » obtenus dans les autres fédérations, sont interdits sur les épreuves UFOLEP.

Le port du maillot de Champion Départemental – Régional ou National UFOLEP d'une discipline n'est autorisé que dans les épreuves de cette discipline et en dehors des épreuves « officielles » (Championnats départementaux, régionaux ou nationaux) et jusqu'à la nouvelle édition du Championnat Départemental ou Régional. Le nom ou sigle du club peut apparaître sur le maillot.

Les maillots de groupes sportifs professionnels en activité et corporatifs sont interdits.

#### **LE CASQUE :**

**Port du casque** (communiqué de notre assurance APAC).

Le port du casque est imposé pour toutes les activités cyclistes (lors des entraînements, sorties, reconnaissances, échauffements, compétitions, etc....).

Compte tenu des dispositions APAC, le port du casque est également obligatoire pour toutes les sorties (individuels ou club).

#### **LE DOSSARD :**

Le port du dossard est obligatoire pour tous les participants, dans toutes les épreuves UFOLEP, **il doit être attaché non plié , avec 4 épingles et de façon visible sur le maillot, c'est à dire côté podium** et au-dessus des poches. Pour retirer son dossard (qui sera fourni sans épingle), chaque participant devra déposer à la table de contrôle, sa licence et sa carte « cyclospor » UFOLEP. En aucun cas il ne pourra être délivré de dossard à un cyclospor qui serait dans l'incapacité de présenter sa licence et sa carte de cyclospor correctement complétées à la table de contrôle.

En cas d'abandon un coureur devra obligatoirement rapporter son dossard.

Il est rappelé que les retours sur la ligne d'arrivée sont strictement interdits. Ils seront sanctionnés.

#### **LES CATÉGORIES ADMISSIBLES À L'UFOLEP SONT :**

<b>FFC</b>	<b>Catégorie UFOLEP</b>
<b>OPEN 3 (&lt;=100points au classement annuel FFC)</b>	<b>1ère Catégorie</b>
<b>ACCESS 1</b>	<b>1ère Catégorie</b>
<b>ACCESS 2</b>	<b>2ème Catégorie</b>
<b>ACCESS 3</b>	<b>3ème catégorie</b>
<b>ACCESS 4</b>	<b>4ème catégorie</b>

L'ouverture des épreuves aux licenciés de la FFC est subordonnée à la présentation de leurs licences qui permettra de vérifier : - Leur catégorie - Qu'il y a bien un certificat médical attaché à leur licence.

#### **SUPÉRIORITÉ MANIFESTE :**

La supériorité manifeste est une attitude jugée par les délégué(e)s de courses et les membres de la CTD qui a pour conséquence d'entraîner la montée du coureur en catégorie supérieure ou se voir octroyer 10 points de sanction. Cette attitude se caractérise par plusieurs critères pouvant être cumulés ou non : fait de course faussant le résultat final, total de points proche de 30, attitude répétée, course pour les primes influant sur le résultat final sans jouer l'arrivée. Toute personne qui monte pour supériorité manifeste reste dans sa nouvelle catégorie pour la saison actuelle et la saison suivante.

#### **DIFFICULTÉ MANIFESTE :**

Tout licencié en difficulté dans sa catégorie durant une période longue pourra se voir proposer par la CTD une descente de catégorie. Cette descente est conditionnée à un courrier du coureur.

#### **RÉTROGRADATIONS – DESCENTES :**

##### **Commission technique régionale :**

Il est convenu à l'unanimité des membres présents à une réunion de CTR à Artigues près de Bordeaux que les points suivants seront à intégrer dans les différents avenants départementaux :

##### **1. Gestion des descentes de catégories :**

Un cyclospor n'ayant pas obtenu de résultats satisfaisants pourra et après justification, demander par écrit à la commission départementale une descente dans la catégorie inférieure. La demande de rétrogradation doit être effectuée par le licencié sur le document adéquat, et remis à son président de club qui transmettra au Comité Départemental.

Une seule demande de descente sera étudiée par coureur et par saison.

Règlementation nationale : **Une descente de catégorie ne pourra être acceptée et prononcée par la commission départementale qu'après 3 participations, sur une période de 3 mois en catégorie supérieure.**

En Creuse : pour demander à descendre de catégorie, un licencié devra justifier de 4 courses faites si possible dans le département et à minima dans la région.

Un coureur possédant des points dans sa catégorie, ne pourra pas prétendre à une requalification en catégorie inférieure, SAUF si sa place (hors victoire) est réalisée dans une course de moins de 10 coureurs.

Cela permettra à la CTD d'apprécier le niveau du coureur (valable uniquement pour les moins de 60ans).

Un coureur âgé de 60ans et + pourra demander son reclassement dans la catégorie inférieure, même s'il a obtenu des résultats au cours de la saison (sauf si ce résultat est une victoire).

**Un coureur descendu de catégorie se verra octroyer 10 points de départ dans sa nouvelle catégorie. S'il marque des points dans sa nouvelle catégorie, alors ils s'ajouteront aux 10 points octroyés lors de la descente. Ces points octroyés lors de la descente approuvée par la commission seront notés par le comité sur le nouveau carton. Les 4a qui seront redescendus en 4b ne se verront pas attribuer les 10 points de descente.**

**\*NEW\*** :

ATTENTION : le reclassement en catégorie inférieure n'est pas automatique, votre demande est étudiée par la CTD Cyclospor qui peut vous la refuser et cela dans le respect du règlement en application. Tout refus sera motivé par la commission et disponible sur simple demande auprès du comité Ufolep 23

**Rappel : 1 seule demande sera traitée par saison**

**MUTATION INTER DÉPARTEMENTALE**

Lors des mutations inter départementales, comme celles d'un même département, le carton de catégorie qui lui sera délivré devra correspondre à celui de la saison précédente. Une demande de descente en milieu de saison pourra être examinée par les CTD si le demandeur, et exclusivement dans ce cas-là, a muté pour cause de déménagement. Il faudra évidemment qu'il respecte toutes les conditions ci-dessus.

**ATTITUDE ÉCORESPONSABLE :**

Il est conseillé aux organisateurs de prévoir des zones déchets :

- Cette zone déchets ne devra pas être installée 500 m avant et 500 m après la ligne de départ et d'arrivée,
- La zone déchets sera matérialisée par un panneau à son entrée et un panneau à sa sortie,
- La zone pourra être constituée d'une ou plusieurs bâches installées sur le bas-côté de la route cote droit des coureurs,
- La zone devra être adaptée au circuit et donc être dans un lieu non dangereux.

L'objectif de cette zone est de supprimer définitivement les déchets balancés en pleine nature sur l'ensemble des circuits.

L'idéal étant de conserver les déchets dans les poches.

**Néanmoins, aucun organisateur ne sera dans l'obligation de prévoir des « zones pour jet d'objets ».**

\*\*\*\*\*

**RETROUVEZ L'ENSEMBLE DE LA REGLEMENTATION DE LA DISCIPLINE AINSI QUE LE CALENDRIER ET LES RESULTATS SUR LE SITE NATIONAL :**

**<https://ufolep-cyclisme.org>**